

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION
Téléphone No 46

Compte de Chèques postaux No 11 e 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—, 6 mois Fr. 4.50, 3 mois Fr. 2.50, Etranger un an Fr. 20.—
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.
Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

CAPITOLE SONORE
Tel. 390 Vendredi, Samedi, soirées à 20 h. 30 SION
Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30

Nos maîtres les domestiques
avec **Henri GARAT**
100% Français

Dessins animés

ACTUALITÉS SONORES ET PARLANTES
Fox Movietone Ciné Journal Suisse

Retenez vos places
Magasin d'électricité R. Nicolas, Av. du Midi SION

HOTEL DU MIDI
LE SOIR DU MARDI-GRAS, dès 8 heures
GRAND BAL
DIMANCHE 15 FEVRIER
Dernier Thé dansant de la saison
Invitation cordiale

MEUBLES DE STYLE MODERNE ET ANCIEN

REICHENBACH FRERES & C^{ie}
SION

CHIC, QUALITÉ, PRIX INTÉRESSANTS.
MAGASIN: AVENUE DE LA GARE SION. TEL. 219.

COMME **PLACEMENT AVANTAGEUX**
à l'abri de la baisse nous recommandons nos **OBLIGATIONS 4 1/2 %** de 3 à 6 ans de terme, nominatives ou au porteur.

BANQUE POPULAIRE DE SIERRE
Capital et Réserves fr. 905,000.—
Dividende de 1920-1923 = 7 %
Dividende de 1924-1929 = 7 1/2 %
Fondée en 1912

A partir du 7 février
Grande baisse 10 %
Rabais sur tous les articles à solder, bons comptes:

GILETS DE LAINE — BAS DE LAINE — LAINAGE — VELOUTINE — CRETONNE
COUTIL CROISE — OXFORD pour chemises

Se recommandant:
Bohler-Selz Sion Rue de Conthey

Echallas Tuteurs Kyanisés
Prochains arrivages
Dr. Henry WUILLOUD, Diolly s. Sion

Inspecteur d'assurances

Importante Compagnie d'assurances toutes branches cherche pour le Valais personne capable pouvant fournir preuves de capacité. Faire offres avec curriculum vitae à Case postale No 1152 à Sion.

Un grand concours de ski

(dernier de la saison)
réunira sur le nouveau et excellent tremplin de **MONTANA-VERMALA** les « as » de Ste-Croix, Diablerets, Zermatt, Engelberg, St. Moritz, Gstaad
le dimanche 15 Février 1931
dès 14 h. 30

Bramois - Salle Farquet
DIMANCHE 15 et MARDI 17 février

Grand Bal
Bonne musique Invitation cordiale

LAINES

Prix par livre — 10 écheveaux
Fr. 5.70
Très bonne et solide laine à tricoter
Fr. 6.80
Laine noire ou verte pour sous-vêtements, souple et solide
Fr. 8.20 - 9.--
Laine spéciale pour personnes transpirant beaucoup (Adler et Patria), garantie contre la détérioration et le rétrécissement.
Fr. 7.20 - 9.50 - 10.-- - 12.50
Laine de sport, couleur unie ou assortie.
Dans chaque paquet, vous trouverez un **CADEAU**
Demandez tout de suite un échantillon, à la maison suisse livrant ces articles au plus bas prix

LEON KOCH-KOCH WOHLLEN (ARGOVIE)

ON CHERCHE
à louer appartement de 1 ou 2 chambres, cuisine et petite cave, pour 2 pers. sans enfant.
S'adr.: bureau du journal.

On cherche
à louer ou à acheter appartement de 2 chambres et cuisine, si possible avec réduit, cave et galetas, pour tout de suite.
S'adr.: bureau du journal.

On prendrait
en hivernage, 2 vaches à lait jusqu'au mois de mai. S'adresser chez Jean Widmer, Sion.

ON ACHETERAIT
sur Conthey une vigne d'env. 800 toises.
S'adr.: bureau du journal.

AVENDRE
une table chauffante (fourneau à pétrole), une pompe à vélo, une presse à copier.
S'adr.: bureau du journal.

Foin Paille Engrais
offre **Moulin Agricole**
Tél. 149 SION Tél. 149
Maison contrôlée

TIMBRES CAOUTCHOUC
IMPRIMERIE GESSLER SION

Bureau de placement
Ch. Huguenin, Neuchâtel demande: filles de salle, sommelières, aides-ménagère et café, femmes de chambre et cuisinières pr familles, garçons cuisine et campagne. (Joindre timbre-réponse.)

On demande pour Sion jeune **Fille sérieuse** propre, active et de confiance pour petit ménage soigné de 3 personnes. Préférence à jeune fille sachant cuire. Faire offres écrites avec références sous JH 18 Si aux Annonces-Suisses S. A. Sion.

A LOUER
un pré à Champsec. S'adr. à Mme Pierre de Preux, Sion. A la même adresse, à louer comme entrepôts grange-écurie.

Plants de pommes de terresélectionnés
origine garantie de Pologne, Hollande, Angleterre et Belgique, seront livrés aux meilleures conditions par la Maison F. Cristin-Burnier, Palud 3, à Lausanne. Téléphone 24.267. Représentant les plus grandes firmes étrangères d'exportation.

Ciné Lux Sonore
Du vendredi 13 au mardi 17 février 1931
Soirées à 20 h. 30
Dimanche, matinée de 14 h. 30 à 16 h. 55

A l'occasion du Carnaval
Un spectacle très gai

Un trou dans le mur

Un film d'une extrême gaieté, plein d'humour et de charme
100% PARLANT FRANÇAIS
Le formidable succès d'Ives MIRANDES

Au même programme:
Pathé Journal
Mickey Laboureur

Retenez vos places à l'avance!
Téléphone 545

C'est une inattention de votre part de ne point encore vous être demandé si votre boisson de tous les jours est également salutaire. Régalez-vous donc d'un bon breuvage, sans nuire à votre santé ni à votre bourse, en prenant du Café de malt Kathreiner-Kneipp!

„Café de malt Kathreiner-Kneipp“, 80 cts. le paquet de 1/2 kg. Maiterie et Brucellerie Selseure

CLOSUIT & Cie BANQUE DE MARTIGNY
Maison fondée en 1871

Prêts Hypothécaires
aux meilleures conditions

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait - Sion
Maison contrôlée Tél. No 13

Tous les articles fourragers
FOIN PAILLE TOURTEAUX
FARINE DÉNATURÉ, etc.
Engrais aux meilleures conditions
Livraison rapide par camion

EN VENTE A NOTRE BUREAU:
Les meilleures recettes pour confitures
D'après un concours entre les abonnés du « Journal et Feuille d'Avis du Valais »
60 centimes la brochure

Les meilleures recettes de cuisine
Deuxième édition
Un franc la brochure

Attention
Si vous voulez acheter du mobilier bien fini et dépenser peu d'argent, adressez-vous chez **Widmann Frères**

Fabrique et magasins de meubles
Près du Temple protestant. SION

Plus de chevaux poussifs

Guérison radicale et rapide de toutes les affections des bronches et du poulmon par le renommé **SIROP FRUCTUS**, du vétérinaire J. Bellwald. Le Sirop Fructus (brevet suisse 37824) est un remède entièrement végétal. Nombreuses années de succès constants. Milliers d'attestations et de remerciements directement des propriétaires. Ne confondez pas mon produit Sirop Fructus avec d'autres que des gens n'étant pas de la partie essayent de vous vendre au détriment de vos chevaux. Prix de la bouteille: Fr. 4.50. Des avis pratiques concernant le régime et soins des chevaux, ainsi que le mode d'emploi accompagnent chaque flacon. Pas de représentants ou dépositaires. Afin d'éviter de graves erreurs, J. Bellwald, méd.-vétérinaire, Sion

Les décorations

(Correspondance particulière)

Elles datent de la Chevalerie, et bien que nous n'ayons pas pour cette époque où « le Roi et l'honneur des Dames » étaient la devise des chevaliers, une admiration sans bornes, nous voulons simplement constater que, de tous temps, à travers les âges, il a existé des institutions pour l'encouragement et la récompense des bien méritants, « les benemeriti ».

L'arrêté fédéral qui a été soumis au peuple le 8 février, consécutif à l'initiative d'un groupe de « purs » de la Nouvelle Société Helvétique... visait à restreindre l'acceptation et le port de décorations étrangères (lisez surtout françaises), dans l'intention, fort louable sans doute, de parer à un danger politique!

Voyons d'abord ce que comporte l'attribution d'une décoration à celui qui en est le bénéficiaire, et quelles sont, en somme, les décorations françaises, celles dont quelques Welches ont été honorés.

Elles sont au nombre de trois: la Légion d'honneur, les Palmes académiques et le Mérite agricole.

La Légion d'honneur, créée par la loi consulaire du 29 floréal an X (19 mai 1802), est destinée à récompenser les services militaires et civils. Pour être admis dans la Légion d'honneur, il faut avoir exercé pendant 20 ans, avec distinction, des fonctions civiles ou militaires.

Les Palmes académiques sont des distinctions purement honorifiques, conférées aux littérateurs, aux savants, dont le talent et l'activité méritent d'être récompensés. Les distinctions académiques sont au nombre de deux: Palmes d'officier d'académie, et audeux, Palmes d'officier de l'instruction publique.

L'ordre du Mérite agricole a été institué en 1883 pour récompenser les services rendus à l'agriculture.

Ce sont, somme toute, les trois décorations principales dont bénéficient quelques honorables citoyens, excellents patriotes, dont la seule satisfaction est d'avoir fait honneur à leur pays. Les Romands qui se sont distingués dans les sciences, dans les arts et dans les lettres, ont parfois reçu de ces décorations qu'ils portent ou ne portent pas, mais qui sont pour eux et pour leur entourage le témoignage d'un mérite généralement reconnu.

De là à dire que ces décorations lient politiquement le décoré envers l'Etat qui l'a distingué, il y a une erreur grossière et vaine, issue ou d'une ignorance absolue de la chose ou d'un vulgaire sentiment de jalousie qui n'est guère honorable.

Que nos Confédérés allemands se rassurent; les décorés romands ne trahiront jamais leur patrie; ils l'aiment par-dessus toute autre considération humaine, et ce n'est pas une distinction honorifique d'un Etat étranger qui changera rien à leur vif et ardent patriotisme.

Mais nous ne constatons pas sans tristesse et sans amertume l'inconcevable attitude de nos Confédérés d'Outre-Sarine, de nature à froisser la franche et fidèle amitié confédérale des Welsches, coupables seulement de s'être distingués pour le bien général.

Il y a eu dans cette circonstance une grave faute commise par les farouches défenseurs de l'hélicisme, véritables donquichottes se ruant contre les moulins à vent.

Si l'Allemagne décernait à nos Confédérés allemands des distinctions honorifiques du genre de celles que la France décerne à quelques citoyens Welches, nous serions les premiers à les en féliciter.

Mais voilà, il y a mentalité et mentalité. A. D.

UNE GRANDE JOURNÉE AU VATICAN

L'anniversaire de l'accession au trône du Pape a été célébré jeudi solennellement.

Le pape a dit la messe le matin à la chapelle Sixtine, en présence des hauts prélats de la cour pontificale et du corps diplomatique accrédité auprès du Vatican.

L'événement principal a été le message prononcé par le pape devant le microphone dès 16 h. 45, inaugurant la station de radio du Vatican. Ce message était en latin et se terminait par la bénédiction apostolique donnée par le pape « urbi et orbi » aux auditeurs du monde entier.

M. Marconi a ensuite lu une adresse à Pie IX dans laquelle il rappelle les bienfaits de son pontificat.

Dans le message qu'il a prononcé devant le microphone de la station d'émission du Vatican, le Pape a exprimé sa joie de pouvoir se servir de la merveilleuse invention de Marconi pour exécuter l'ordre du Christ et porter la parole de l'évangile jusqu'au bout du monde et à tous les peuples. Cette invention contribuera à ce que tous rendent gloire à Dieu. Il s'est adressé à toute l'église et a exhorté les catholiques à conserver leur croyance. Il a encouragé les missionnaires puis il s'est adressé aux non-croyants.

Il a parlé de la grande tâche du maintien de l'ordre social, mais les riches doivent avoir conscience de la grande responsabilité qui leur incombe du fait qu'il leur a été donné de beaucoup posséder et ils doivent faire preuve de leur amour envers leur frères pauvres. Il a rappelé aux pauvres que Jésus-Christ a aussi été pauvre. Aux gouvernements il a recommandé l'équité et l'amour chrétien, aux gouvernés l'obéissance et à tous la justice de l'entraide. Ces vœux s'appliquent également aux ouvriers et employeurs.

Le pape a dit qu'il priera pour le succès de tous les efforts en faveur de la paix, de l'amour de l'humanité et il a rappelé les paroles de Jésus: « Venez vous tous qui êtes

SUISSE

L'INTRODUCTION DES BILLETS DE FAMILLE

Comme on l'a brièvement annoncé, l'introduction des billets de famille en Suisse est prévue pour le premier mai prochain. A ce sujet, il convient de rappeler que cette question est déjà à l'étude depuis longtemps auprès de la direction générale des C. F. F. On la considérait, avec raison, comme une des mesures propres à augmenter l'intensité du trafic-voyageurs. D'autres pays, notamment la France, ont déjà introduit ces billets de famille et s'en trouvent fort bien. C'est pourquoi, en 1926, la question fut posée au sein du Conseil d'administration des C.F.F., s'il ne serait pas indiqué d'introduire aussi en Suisse des billets à prix réduit pour le transport des membres d'une même famille. La direction générale fut chargée d'élaborer un projet qui, toutefois, en 1928, ne trouva pas grâce devant le Conseil d'administration qui le trouva d'une formule un peu trop compliquée.

Ce premier échec ne rebuta nullement le service commercial des C. F. F., qui, reprenant la question, élabora un nouveau projet qu'il portait à la connaissance des intéressés à la fin de l'année dernière. Ce projet reposait sur une formule plus simple basée sur les faveurs accordées lors de l'octroi de billets collectifs. C'est précisément ce projet qui a été soumis à l'approbation de la conférence commerciale des entreprises suisses de transport qui vient de se réunir à Berne. Le Conseil d'administration des C. F. F. s'en occupera à son tour lors de sa prochaine réunion et il est fort probable que les billets de famille seront définitivement introduits à partir du premier mai prochain.

Le système proposé repose donc sur les mêmes principes que les billets collectifs accordés lorsque huit personnes effectuent le même voyage. On sait que ce chiffre, primitivement de 16, a été abaissé successivement à 12, puis à 8. Afin de permettre à une famille peu nombreuse, de bénéficier de ces facilités, il a été décidé que les membres d'une même famille seront comptés à double. Ainsi, une famille comprenant le père, la mère et deux enfants, bénéficiera déjà du tarif réduit. Si, par contre, la famille ne compte qu'un enfant, d'autres personnes pourront s'adjoindre à elle pour compléter le nombre de personnes nécessaire à l'obtention de la réduction, mais elles ne seront, bien entendu, pas comptées à double. Une famille composée de trois personnes, soit le père, la mère et un enfant, devra donc s'adjoindre deux personnes pour bénéficier du prix du billet collectif. En comparaison des tarifs actuels, la réduction atteindra 20 à 30% suivant la distance; elle sera accordée aussi bien pour les billets simple course que pour ceux aller et retour, ainsi que pour les billets à itinéraire fixe et pour les billets circulaires. Toutefois, ces billets ne seront accordés que pour un voyage qui, en 3me classe, coûterait au moins 2 francs et 3 francs pour la seconde classe. Cela correspond à peu près, pour la 3me classe, à un voyage calculé sur un tarif de base de 16 kilomètres.

Ces billets ne seront délivrés que sur présentation d'un bulletin de commande, que l'on a simplifié autant qu'il a été possible de le faire. Afin de faciliter le trafic aux guichets pour la délivrance de ces billets, il est prévu que dans les gares importantes, le bulletin de commande sera délivré par un appareil automatique. L'introduction des billets de famille, réclamée depuis longtemps dans divers milieux, sera sans doute fort bien accueillie par le public.

COMITÉ SUISSE DE LA FÊTE NATIONALE

(Comm.) Le résultat des comptes de l'année 1930 qui viennent d'être bouclés est des plus réjouissants. Le nombre des cartes postales vendues (575,000 en chiffres ronds) est très peu inférieur à celui de l'année précédente. En revanche on n'en peut dire autant du nombre des insignes (410,000 environ seulement). La somme des dons volontaires ne peut se comparer à celle de l'avant-dernière action dont les propositions étaient exceptionnelles. Le montant recueilli, de 100,000 francs en chiffres ronds, correspond à ce qu'il était légitime d'attendre de la collecte du premier août. Déduction faite des frais, le bénéfice net qui est destiné aux écoles suisses à l'étranger dans le besoin et aux parents pauvres qui y résident pour l'éducation de leurs enfants, s'élève à fr. 383,000. Ce résultat, si l'on tient compte de la dépression économique et du temps défavorable à l'industrie de nos hôtels qui sévissait à l'époque du premier août, est des plus satisfaisants et de nature à rendre de précieux services à nos jeunes compatriotes à l'étranger.

CHEZ FORD

(Corr. part.) M. Kaspar, du Garage valaisan, avait aimablement invité tout Sion mardi soir au Cinéma Capitole pour assister à une séance sur la fabrication des automobiles, ainsi que des avions Ford, en grande série et tout en métal.

La salle était bondée, et c'est devant un public très attentif à ce qu'il y a de vraiment gigantesque, voire même de merveilleux dans le travail de ces usines, que se déroula ce film intéressant et instructif au plus haut degré.

Grâce aussi à l'excellente organisation de la Maison Nicolas, et à une jolie série de morceaux de musique de choix, la soirée ne passa que trop rapidement.

Merci encore à ceux qui nous l'ont si gracieusement organisé. A. Gh.

CANTON DU VALAIS

LA LOI WALPEN

(Corr. part.) Le résultat de la votation du 8 février sur la loi concernant les conditions d'engagement du personnel enseignant des écoles primaires et des cours complémentaires a été réjouissant, si l'on considère l'étonnante attitude du Haut-Valais, Viège excepté, et une certaine hostilité qui règne dans les campagnes contre l'instituteur qu'on accuse de jouir d'une situation privilégiée.

Pour nourrir une telle conception, il faut ignorer les conditions très modestes d'engagement du personnel enseignant primaire, si modestes qu'elles égalent à peine celles d'un simple manoeuvre.

Il faut ignorer surtout la tâche ardue et ingrate d'une profession qui confine à l'apostolat, puisque en Valais du moins, l'instituteur a charge de la formation de l'enfant, au double point de vue intellectuel et moral.

Si ceux qui, guidés par des sentiments divers; souvent par une idée préconçue, ont rejeté la loi, ils ne l'auraient certes pas fait s'ils avaient étudié la question objectivement et sans parti pris.

L'amélioration du sort des instituteurs était une question de nécessité et de justice; les deniers publics n'en souffriront guère, et la République ne s'en portera par plus mal, au contraire.

Puissent ces simples réflexions et mise au point rassurer, ramener la tranquillité dans l'esprit des adversaires de la loi Walpen. D.

POUR LA PAROISSE PROTESTANTE DE MONTANA-VERMALA

M. H. Nussli-Brémont, pasteur à Montana-Vermala-Crans, communique: Notre récent appel a été entendu. Nous avons déjà reçu près de 5000 fr. et le double sous forme de prêts. C'est la moitié de ce que nous demandons à la Suisse romande. Nous comptons recevoir la même somme de la Suisse allemande et atteindre 20,000 fr. de dons. Ce chiffre nous permettra de construire dès maintenant la grande salle d'école et la salle de réunions sur le terrain attenant à la cure. De plus, nous pourrions, avec grand espoir de succès, demander à bénéficier d'une des collectes générales du protestantisme suisse, afin de nous libérer promptement de notre emprunt.

Que les premiers donateurs trouvent ici l'expression publique de notre gratitude. Et que beaucoup d'autres lecteurs se hâtent d'imiter leur exemple. Nous savons qu'il y a une crise, mais notre œuvre est de celles qui font appel à l'esprit de sacrifice et qui légitiment un don d'amour. Vous ne le refuserez pas. Nous en avons besoin pour construire le bâtiment de l'école, placée sous le patronage du Département de l'instruction publique de Genève. Nous en avons besoin pour l'œuvre sociale de l'Amie de la jeune fille, qui réclame un centre. Nous en avons besoin pour l'œuvre pastorale d'affection et de réconfort qui doit s'ajouter aux grands efforts que la station de Montana assume pour rendre à ses hôtes le séjour agréable et à tous égards bienfaisant.

N'hésitez donc pas à envoyer votre don à la Banque de Montana (chèque postal Sion 11c 663).

LES CHIFFRES DEFINITIFS

Voici les résultats définitifs du scrutin cantonal de dimanche concernant la loi sur les conditions d'engagement du personnel de l'enseignement primaire: Oui: 9567; Non: 9100, soit une majorité acceptante de 467 voix.

A L'USINE DE CHIPPI

Chaque année, au jour de l'An, la direction de l'usine d'aluminium de Chippis accorde à ses ouvriers et aux différentes œuvres auxquelles ils appartiennent divers dons qui sont toujours, évidemment, bien accueillis. Chaque année, les prestations volontaires de la direction ont été les suivantes:

Versement à la caisse d'épargne-vieillesse 481,685 fr. 96; congés payés 72,325 fr. 24; indemnités pour service militaire 10,845 fr. 20; gratifications de Noël 52,090 fr.; cotisations à la caisse paritaire d'assurance-chômage 36,830 fr. 80; indemnité pour trains ouvriers 36,000 fr.; bonification à la caisse maladie 4000 fr.

L'assurance-accident a reçu de son côté 190,100 fr. C'est ainsi que le total des gratifications atteint presque 900,000 fr., soit le 16% des salaires payés aux ouvriers.

Ajoutons, en terminant, que les usines de Chippis ont déjà versés à elles seules 3 millions 400,000 fr. pour la caisse d'épargne-vieillesse dont font partie 1600 ouvriers. Voilà, certes, une manière très digne et pratique de marquer son contentement de ceux qu'on emploie.

PÊCHE MIRACULEUSE

Deux pêcheurs à la ligne, MM. Meunier et Bussien, pêchant dans le Rhône à St-Maurice, ont levé deux magnifiques truites de près de trois kilos chacune. Il fallut aux deux pêcheurs de l'eau du sang-froid et de l'habileté pour retirer de l'eau des poissons de cette grosseur.

LES PROCHAINS CONCOURS DE VEYSONNAZ

(Comm.) De grands concours de ski auront lieu dimanche prochain, 15 février, à Veysonnaz. Une messe sera célébrée à huit heures et les départs commenceront dès 9 h. 30. Le matin, la course de fond sur un trajet de 15 km. avec une différence de niveau de 700 mètres, permettra aux meilleurs champions de montrer leurs qualités; l'après-midi les courses d'obstacles et les concours de style passionneront certainement les spectateurs qui viendront nombreux à cette belle manifestation sportive. Les vainqueurs seront récompensés par de beaux prix.

UNE AUTO CAPOTE A RIDDES

(Corr. part.) M. Ferdinand Bruno, d'Ardon, mais domicilié à Nyon, rentra lundi soir avec sa femme ainsi que deux autres personnes, quand, arrivé au village de Riddes, Mme Bruno qui était au volant ne fut plus maîtresse de sa machine, qui se retourna fond sur fond, conséquence probable du verglas.

Tous les occupants furent plus ou moins blessés. M. Bruno, assez sérieusement atteint, a une épaule fracturée, M. Imel une oreille en partie arrachée.

Les autres s'en tirent sans trop de gravité. Quand à l'auto, une superbe machine, elle est bien endommagée.

Les conditions d'engagement des ouvriers étrangers

M. le conseiller d'Etat Cyrille Pitteloud, chef du Département de Justice et Police, adresse la circulaire suivante aux préposés aux bureaux des étrangers, aux agents de la police cantonale ainsi qu'aux entrepreneurs, patrons et employeurs:

Aucun ouvrier étranger ne pourra travailler dans le canton s'il n'en a reçu l'autorisation du Département de Justice et Police (bureau cantonal des étrangers). Cette autorisation sera accordée après préavis de l'Office cantonal du travail.

Les préposés aux bureaux des étrangers, les agents de la police cantonale ainsi que les patrons veilleront à ce que les ouvriers n'exercent que la profession pour laquelle l'autorisation de travail leur aura été accordée. Toute infraction sera sévèrement punie et le délinquant renvoyé du canton.

Avant de demander l'entrée d'un ouvrier quelconque, les employeurs ont l'obligation de s'adresser à l'Office du travail, lequel dira s'il est en mesure de leur fournir la main-d'œuvre dont ils ont besoin.

Le permis de séjour pourra être accordé pour le terme de neuf mois avec échéance le 30 novembre, à la condition que l'ouvrier reste chez le patron qui a demandé son entrée. Les employeurs auront donc à nous annoncer le départ de chaque ouvrier.

Les patrons qui, pour des causes imprévues, seraient dans la nécessité de garder quelques ouvriers pour la saison d'hiver, devront en faire une demande justifiée, par écrit, au bureau cantonal des étrangers, avant le 15 novembre. A ce défaut, la prolongation de séjour sera impitoyablement refusée. Ils devront joindre à leur requête une déclaration de l'Office du travail établissant que celui-ci n'est pas en mesure de fournir de la main-d'œuvre indigène.

Les ouvriers qui viendraient dans le canton sans autorisation préalable ou qui ne quitteraient pas le canton à la date qui leur aura été fixée (30 novembre) seront sévèrement punis et leur séjour en Valais définitivement interdit.

Aucun embauchage d'ouvriers étrangers ne pourra avoir lieu après le 15 novembre.



GYMNASTIQUE

Cours pour moniteurs

Le cours organisé en vue de la préparation et de la mise au point des exercices imposés pour la prochaine fête cantonale, a dimanche dernier, attiré à Sierre, l'ensemble des moniteurs et sous-moniteurs de nos sections. Au fait, le comité technique — qui assumait lui-même la direction de ces cours — a eu le plaisir d'enregistrer une très forte participation puisque plus de 40 gymnastes avaient répondu à son appel.

Durant 7 heures de cours, on a passé en revue les diverses épreuves qu'auront à exécuter les sections qui prendront part au concours. Hormis les exercices de marche, les préliminaires, les sauts et les productions à un engin de gymnastique, les sections auront à accomplir une course-estafettes qui ne manquera pas d'intéresser et les gymnastes et les spectateurs.

Réunion des présidents

Tandis que les moniteurs évoluaient dans la spacieuse salle de gymnastique de la cité du soleil, les présidents des sections du canton tenaient une brève séance dans un local voisin.

Sous la présidence toute paternelle de M. Boll, président du comité central, aidé de M. Bertrand, président du comité technique, on a discuté de plusieurs questions d'ordre administratif. Le résultat de cet échange de vues aura certainement une heureuse répercussion sur le développement futur de l'association valaisanne de gymnastique.

Gymnastique préparatoire

Le 3me cours, aussi important que celui cité plus haut, aura lieu dimanche, le 15 février, à Sion. Il sera dirigé par M. Kuster, professeur de gymnastique à Brigue pour les participants de langue allemande, et par MM. Bonvin et Bohler de Sion, pour ceux de langue française.

Le programme comporte l'enseignement des exercices qui seront exécutés par les jeunes gens participants aux cours d'éducation physique. On sait que ces cours sont organisés chaque année et que leur durée est de 60 heures. Quant à leur utilité, on en a si souvent parlé que nous croyons pouvoir nous dispenser d'y revenir. Souhaitons seulement que, de plus en plus, notre jeunesse se rende compte du grand rôle que joue l'éducation corporelle et que nombreux seront les jeunes gens qui voudront tirer profit de ces cours.

LES SPORTS A MONTANA-VERMALA

Concours de luges du 10 février

Classement de dames

1. Miss Allen	4,36
2. Miss Edwards	4,39
3. Miss Burt	5,07
4. Miss Barlow	5,14

Classement de messieurs

1. Bagnoud Edmond	3,41
2. Rey Jules	3,54
3. Stock	4,00
4. Grossjean F.	4,01
5. Godoffroy	4,34
6. Allen	4,37
7. Frobenius	4,49
8. Cte Berlier	4,56

Enfant

Grosjean Armand, 6 ans et demie, 5 m. 02

Concours de shéleton du 10 février

1re manche 2e manche

1. Campbell	3' 23,2"	3' 23,4"
2. Walthew	3' 39,2"	3' 28,0"
3. Curry	3' 37,2"	3' 35,4"
4. Agnésina	3' 50,4"	3' 44,8"
5. Craig	3' 56,0"	3' 49,0"
6. Lange	4' 09,0"	3' 38,0"
7. H. Bonvin	3' 58,2"	3' 50,0"
8. Hug	4' 17,0"	4' 21,0"
9. Berclaz	4' 53,0"	4' 36,8"

Classement général

1. Campbell	6' 46,6"
2. Walthew	7' 07,2"
3. Curry	7' 12,6"
4. Agnésina	7' 35,2"
5. Craig	7' 45,0"
6. Lange	7' 47,0"
7. H. Bonvin	7' 48,2"
8. Hug	8' 38,0"
9. G. Berclaz	9' 29,8"

Concours de bob du 11 février

Coupe des commerçants

1re m. 2e m.	
Guénat, Montana, Et. du Val,	2'46,0" 3'03,8"
Grisard, Montana, Point d'int.	3'20,0" 3'59,0"
Grosjean, Montana, Et. du Val,	2'45,6" 4'55,0"

Classement (total 2 manches)

1. Guénat	5' 49,8"
2. Grisard, 5' 59" (handicap)	6' 19,0"
3. Grosjean	7' 40,6"

Meilleur temps de la journée, Grosjean sur Etoile du Valais, 2' 45,5".

Une prochaine manifestation

(Comm.) Rappelons que c'est demain dimanche qu'aura lieu le prochain concours de ski organisé par le Ski-Club de Montana-Vermala. Cette manifestation, qui comprend une course de vitesse et un concours de saut, verra fonctionner le colonel Sidler comme chef du jury. D'autre part, le nombre et la qualité des participants fait bien augurer de l'intérêt de cette journée sportive.

LES CONCOURS DE SKI A DAVIAZ

La manifestation sportive à laquelle avaient pris part les équipes de Morgins, Troistorrents, Martigny-Combe et St-Maurice, eut un plein succès.

Après la célébration de la messe, on donna le départ à 31 coureurs pour la course des 18 km., avec une différence d'altitude de 400 mètres.

Cette épreuve intéressa vivement le public, comme aussi la course de vitesse avec obstacles qui se déroula durant l'après-midi.

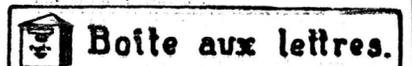
Voici les principaux résultats des concours:

Course de fond (équipe). — 1re Le «Chamois», Morgins, en 4 h. 24 min. 52 sec.; 2. Le ski-Club Daviaz, en 4 h. 33 min.; 3. L'«Eclair», Martigny-Combe, en 4 h. 34 m. 57 s.; 4. Le «Cerf», Troistorrents, en 4 h. 54 min. 4 sec.

Course de fond (individuels). — 1er Dubosson Léon, Troistorrents; 2. Ballifard Léon, Morgins; 3. Jordan Vital, Daviaz; 4. Rouiller André, Morgins; 5. Lugon Marcellin, Martigny-Combe.

Obstacles-vitesse. — 1er Jordan Vital, Daviaz; 2. Claret Fernand, Troistorrents; 3. Richard Alphonse, Daviaz; 4. Daves Alfred, Daviaz; 5. Baillifard Léon, Morgins.

Saut: 1er Cheffre Ernest, St-Maurice; 2. Biollay Louis, Daviaz.



Les articles publiés sous cette rubrique ne sont sous la seule responsabilité des correspondants

LA POLITIQUE A SAVIÈSE

(Corr. part.) Malgré une proclamation vibrante signée de trois de ses plus hauts magistrats, le corps électoral de notre commune a rejeté dimanche dernier la loi sur le personnel enseignant à une majorité écrasante de 291 voix contre 96. Que pense de ce résultat M. le président qui avait déjà promis, lors de la votation de la loi sur l'assurance-incendie que la grande majorité de ses compatriotes le suivraient dans l'affirmative comme des moutons de Panurge? Qu'en pensent nos deux membres du corps législatif sortis les bons premiers du district aux dernières élections?

Pour nous, nous croyons que les citoyens Savièse leur ont accordé toute la confiance qu'ils méritaient ils ont été mis dans la même situation que l'officier italien qui s'élançait à l'assaut en criant « avanti » à ses soldats, tandis que ceux-ci se blottissaient dans la tranchée en se contentant de dire « bravo il capitano ».

CHANGES A VUE

(Cours moyen)

	Offre	Demande
Paris	20,25	20,40
Berlin	123,—	123,40
Milan	27,—	27,20
Londres	26,10	25,20
New-York	5,16	5,19
Vienne	72,60	72,90

Sion, le 13 février 1931.



Carnaval de Sion

Les vieux philosophes désabusés qui ne manquent jamais une occasion de montrer la vanité des plaisirs de ce monde ont un beau sujet de méditation: tout l'éclat du Carnaval séduisant a sombré dans la boue, et les balayeurs débarrassant à grands coups de pelle la neige sale où les confettis sont misérablement noyés.

C'est évidemment triste. Mais en attendant, l'épicurien qui dort au cœur de tout bon Sédunois n'a pas regretté son réveil et nous avons eu le plaisir de voir les gens tels qu'ils sont, quand ils n'ont pas le souci des préjugés. Et c'est fort drôle.

De respectables messieurs bombardent de papiers multicolores des jeunes filles non moins respectables, qui jugent cela follement gai. Si nous en avions le temps, nous ébaucherions, à ce sujet, ce qu'on pourrait appeler une psychologie du lanceur de confettis. Mais heureusement, nous n'en avons pas le temps...

Dans ce mouvement simple et puéril qui consiste à bombarder les passants, il y a tant de manières de se montrer délicat ou goujât, ce n'en est parfois étonnant.

La méchanceté, le dépit, la beinveillance ou l'esprit ne sauraient se manifester plus simplement, ni de façon plus claire, et l'individu qui cingle à tours de bras et brutalement, les visages des jolies femmes, n'a pas besoin de rien ajouter à son acte: il est jugé.

Le Carnaval perd heureusement, de plus en plus, son caractère un peu vulgaire et débraillé. Grâce à l'initiative de Mlle Zingg et de ses collaborateurs, le bon goût préside à la manifestation. Sans doute, le cortège est encore assez pauvre. Il y a trop de conventionnel dans la décoration des chars, mais ce n'est pas du jour au lendemain qu'on réalise un ensemble artistique.

Parmi les plus jolies réussites, citons « La toile d'araignée » de la maison Ebener-Nicolas d'une finesse exquise et d'une inspiration originale, à notre avis la seule où l'élégance et l'esprit inventif s'alliaient sans dissonance.

Nous avons beaucoup aimé « L'œuf de Pâques » du Parc avicole, d'une veine heureuse et gentille, les « Champignons » conçus de manière agréable, l'« Ermite de Longeborgne », qui ne manquait pas de piquant, ni de drôlerie, « Là-haut sur la montagne » de la maison Kuchler et Pellet, et le char des cafetiers toujours soigné. « Nos vins et nos fruits » des maisons Gay et Varone a bien mérité le succès qu'il remporta tout au long parcours. Quant au char des négociants de Sion qui déchaîna l'hilarité générale il n'avait qu'un défaut: celui de ressembler un peu trop au char de l'an dernier qui disait, lui aussi, les déboires et les soucis du commerce local. Il n'en est pas moins, dans le genre, admirablement cocasse.

Nous ne donnerons la préférence à aucun groupe: les enfants costumés sont toujours — quand le maquillage est bien fait — une apparition fraîche et touchante, dont on ne saurait se lasser. Grâce à eux, le Carnaval séduisant ne manqua ni de beauté, ni de douceur.

Il convient, ici, de remercier les directeurs de l'Hôtel de la Paix d'avoir sut rendre aux petits enfants la joie qu'ils nous avaient causée, en les conviant à un goûter qui fut des mieux servis.

Plus tard, sous la direction de Mlle Defabiani, et avec le concours de Mlle Barberini, quelques rondes enfantines animèrent le théâtrant; l'on admira tout particulièrement la souplesse et la grâce de plusieurs exécutants.

Mlle Defabiani se produisit seule, avec beaucoup d'application, dans une fantaisie ailée où l'accompagnement du piano nous parut très consciencieux.

Enfin, le soir, un bal masqué termina la fête. Il fut — suivant l'expression consacrée — animé et joyeux jusqu'au matin. On fit valser MM. les conseillers d'Etat Loretan, Troillet et Pitteloud, car c'était bien leur tour...

Le suffrage populaire permet de désigner les meilleures travestis et les meilleurs danseurs. La cabale fut violente, et nous en savons qui donnèrent odieusement leur bulletin de vote pour un verre de whisky. Tant il est vrai que ce système éhonté conduit aux pires égarements... A. M.

Un hommage aux organisateurs

(Corr. part.) Le « Carnaval de Sion » a décidément conquis son droit de cité. Ce n'est plus ce vieil héritage païen qui nous avait légué ces mascarades grotesques et ces oripeaux de mauvais goût qu'on voyait traîner, naguère, à travers nos rues, causant beaucoup de bruit discordant, et représentant la pauvre humanité sous des décors dont nous n'avions pas le droit d'être fiers. Ce carnaval là est bien périmé, que dis-je, il est mort, et sans beauté. Il ne mérite pas d'autre oraison funèbre.

Le Carnaval d'aujourd'hui, dû à l'initiative intelligente et dévouée de Mlle Zingg, secondée par un comité adéquat, remplace, avec un rare bonheur, le vieux Carnaval défunt.

On l'a bien vu hier, où, en dépit d'un temps gris et nettement défavorable, le cortège du Prince Carnaval s'est déployé à travers les rues, devant une foule énorme et sympathique, saluant avec une visible joie ces mignons enfants, délicieusement costumés, et les chars très artistiquement décorés, gracieusement fournis par les commerçants et industriels de notre ville.

Le spectacle de cette génération naissante, rose, gaie et souriante, sous des costumes gracieux et évocateurs d'un passé cher aux amis de la tradition, avait quelque chose de joyeux et de réconfortant, qui rompt avec les vulgarités du temps présent.

Je ne sais si le résultat matériel, destiné tout entier à des œuvres de bienfaisance, a récompensé tant de travail et de si louables efforts. Mais il convient de féliciter chaleureusement l'instigatrice et les organisateurs de cette ravissante fête des enfants d'un succès que nul ne contestera.

Sion a montré, aujourd'hui, une animation inaccoutumée, celle des grands jours, sans tapage, sans autre bataille que celle des confettis, élégante et amicale, d'une familiarité de bon aloi, et dont les légers projectiles couvrent nos rues et nos places de mosaïques multicolores et le costume des combattants de décorations peu banales, qui ne craignent pas l'ère de nos Confédérés alémaniques.

Avec une température plus clémente, le Carnaval du Jeudi-gras, à Sion, eût été un triomphe pour ses organisateurs. Espérons que celui du Mardi-gras aura pour lui la splendeur du soleil et le gazouillement des oiseaux. A. D.

LES CONCOURS DE TRAVESTIS

Individuels	Suffrages
1. Venise. (Mlle Simone Guex, Martigny)	688
2. Gênois. (Mlle Inès de Roten, Sion)	670
3. 1830. (Mlle Mury, Sierre)	302
4. Espagnole. (Mme Buro, Sierre)	279
5. Patineuse. (Mlle Arlettaz, Martigny)	136

Groupe	Suffrages
1. Cow-boys. (Mlles Machoud, Schupach)	325
2. Turcos. (Mmes Darbellay, Genetti, et Spahr)	279
3. Copains. (Mmes Boghi, Dallèves et Kraig)	222

Les concours de danses	Suffrages
1. Mme et M. Machoud, Sion.	
2. Mme Wegner et M. Edouard Widmann, Sion.	
3. Mlle Gay et M. Edmond Gay, Sion.	
4. Mlle Couturier et M. Delgrande.	

NUMEROS GAGNANTS

de la tombola du bal du Jeudi-gras					
460	249	1333	534	757	244
1477	1105	1113	600	726	551
1233	1453	1047	724	957	606
1335	1136	1207	1056	694	17
198	1352	468	1045	1131	

Les lots peuvent être retirés au Café Tavernier jusqu'à samedi le 21 février 1931.

Nouvelles manifestations carnavalesques

Le mauvais temps du Jeudi-gras n'a pas permis d'organiser le défilé de chars illuminés prévu pour la soirée. A regret on dut y renoncer, au dernier moment, mais il aura lieu dimanche.

Quant au Mardi-gras, il sera sans doute aussi joyeux que la journée de hier. Le cortège avec ses groupes variés parcourra de nouveau les rues et la manifestation se terminera sur la Planta par une cérémonie originale.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'en parler dans le prochain numéro.

UN ACCIDENT D'AUTO A MAGNOT

(Corr. part.) Jeudi soir, deux autos entrèrent en collision en plein hameau de Magnot.

Le choc qui fut assez violent et mit à mal les occupants des deux voitures qui furent blessés par les éclats de verre.

M. le Dr. Dénériaz mandé immédiatement, prodigua les premiers soins aux blessés. Les deux machines qui sont dans un bien piteux état furent remorquées vers un garage de la capitale.

L'une appartient à M. Gaudet Frédéric de Lausanne, l'autre à M. Delaval Etienne, de Genève, ce dernier conduisant un orchestre genevois qui devait se produire à Sion à l'occasion du Jeudi-gras.

Avec un peu de retard, l'orchestre a pu jouer tout de même, car les musiciens n'eurent heureusement pas de blessures graves.

L'ASSEMBLÉE DES SKIEURS ROMANDS

Les skieurs romands tiendront leur assemblée à Sion, samedi et dimanche prochains. Le programme intéressant prévoit — après une discussion sur divers objets — une promenade à Thyon et une excursion au Mont-Noble.

Les Sédunois mettront tout en œuvre pour recevoir dignement leurs hôtes et leur laisser le meilleur souvenir de leur passage en Valais.

Programme:

Samedi 14 février:

15.26-15.42 Arrivée des délégués.

16.30 Assemblée à la salle du Casino, rue du Grand-Pont.

20.— Banquet à l'Hôtel de la Gare. Soirée familière à l'Hôtel de la Gare.

Dimanche 15 février:

7.30 Départ pour Thyon.

12.— Départ de Thyon pour les Mayens de Sion.

13.— Dîner tiré des sacs aux Mayens de Sion. Chaque participant recevra un potage.

15.— Réunion des participants au Café de la Planta. Collation offerte par la Section Monte-Rosa.

19.32-20.47 Départ des trains.

LE CONCERT DE LA « CHORALE SEDUNOISE »

(Comm.) Samedi à 20 heures 45, la Chorale séduinoise donnera un concert sous la direction de M. G. Haenni, avec le concours de Mlle Madeleine Dubuis, cantatrice, Mlle Maria Plattner, pianiste, et d'un groupe d'amateurs qui interprétera « Depuis ce matin... », pièce en un acte de A. Mychot.

Voici le programme du concert:

Un bal suivra qui promet d'être animé sous l'impulsion de l'orchestre Radrizzani.

1. Au point du Jour Curti

2. Le pauvre Laboureur! R. Vuataz

3. Cette petite brunette! G. Pantillon

- Réverie (double quatuor vocal) Mél. pop. Debussy
 - a) Pierrot Debussy
 - b) Clair de Lune Debussy
 - c) Apparition Debussy
 - Amour, Amour! Potherstky
 - Sur la Lande, arr. A. Parchet, Mél. pop. Mél. pop.
 - Sérénade (double quatuor voc.), Mél. pop. arr. G. Haenni
 - a) Air de l'Amant jaloux Grétry
 - b) Air de Rigoletto G. Verdi
 - Le Soir... G. Pantillon
 - Le Chalet, arr. C. Boller, Mél. pop.
 - Prix des places: fr. 2,20 (droit compris).
- La carte de membre honoraire donne droit à l'entrée gratuite au concert.

NUANCE...

Un de nos correspondants en relatant la soirée du Club alpin des dames a dit qu'elle avait eu lieu au Café de la Planta. Nos charmantes compagnes qui ont beaucoup plus que l'homme le sens des nuances nous font observer qu'elles se trouvaient au Restaurant de la Planta et non pas au Café. Réunies dans la petite salle du premier étage, en joyeux tête-à-tête, elles se sentaient chez elles, alors qu'elles ne l'auraient pas été à l'étage inférieur. M. Arnold les servit à souhait et mérite à cet égard toutes les félicitations. Nous prenons acte bien volontiers de cette mise au point: nos lecteurs sauront désormais qu'en rentrant tard le soir à la maison, il sera plus prudent pour eux de parler de restaurant que de café, s'ils veulent qu'on les écoute avec indulgence...

A LA SOCIÉTÉ DE L'ORCHESTRE

(Corr. part.) Mercredi soir, à la salle de l'Hôtel de la Paix, la Société d'Orchestre de Sion avait organisé une soirée musicale avec le précieux concours de Mlle Marg. Rothen, toute jeune pianiste, pleine de talent, et qui fut très appréciée: l'Impromptu et la Ballade de Chopin furent exécutés avec un brio plein de charme, ainsi que, du reste, l'Élévation de Schumann.

Fort bien dirigé par le professeur Frommelt, l'Orchestre exécuta des morceaux choisis de Tchaïkowsky, Poppy, Cimarosa, etc., et une jolie valse sur le Léman, due au frère de M. Frommelt, actuellement professeur au Conservatoire de Lausanne à la place du très regretté M. Porta. Ce morceau, fort agréable à entendre, vous berce délicieusement sur les ondes bleues du lac.

Enfin, une fantaisie sur Dinorah, de Meyerbeer, nous procura la joie de goûter le violon, le violoncelle et la flûte, accompagnés au piano par Mme André de Quay. Ce fut un régal pour tous ceux qui savent apprécier la musique exécutée avec tant d'art, de finesse et de compréhension.

Merci à tous ces bons artistes, et surtout à bientôt. A. Gh.

LES DEGATS CAUSÉS PAR LES LIÈVRES

Nos lecteurs liront avec intérêt le rapport que nous publions en quatrième page sur les dégâts causés par les lièvres dans la commune de Sion. Les cultures ont subi des dommages importants, mais les autorités ne paraissent pas vouer à cette question toute l'attention qu'elle devrait pourtant solliciter et nous pensons qu'un cri d'alarme est de plus en plus nécessaire, avant qu'il ne soit trop tard.

DANS LES SOCIÉTÉS

C. S. F. A. La course à Safflisch aura lieu les 21 et 22 crt. Prière aux personnes qui désirent prendre part de s'inscrire jusqu'au mercredi soir le 18 au plus tard, chez Mlle Gaby Varone en y versant une finance de fr. 5.—. Pour faciliter maintes personnes, le départ n'aura lieu qu'à 15 h. 45 le samedi après-midi.

C. A. S. Groupe de Sion. Dimanche 15 février 1931, il y aura une messe à la chapelle d'en-haut à 9 h. 30. Pour les camions, s'inscrire chez Richemond.

Le cours de ski organisé par le groupe de Sion, pour les jeunes gens de 12 à 18 ans, aura lieu au manège le jeudi 19 février, à 1 h. 30.

SERVICE RELIGIEUX

le 15 février:
Dévotion des Quarante-Heures
A la cathédrale. — 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30 et 7 h. 30, messes basses. — 7 h., messe et communion générale de la Congrégation des jeunes gens. — 8 h. 30, messe basse, sermon allemand. — 10 h., grand'messe, sermon français. — 11 h. 30, messe basse, sermon français.
Le soir. — 4 h., vêpres. — 6 h. 30, cha-pelet, sermon français, bénédiction.

COMMUNAUTÉ PROTESTANTE
Dimanche, 15 février, 9 h. 45, Culte. — M. Richard.

PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche 15 février: de Torrenté.



Madame et Monsieur François Morard-Blatter, à Sion;
Madame Veuve Caroline Fleury-Blatter et famille, à Bramois et en France;
Les familles de feu Antoine Blatter, en Valais, Milan, Liverpool et Lausanne;
Les familles de feu Charles Devissy-Blatter, en France;
Les familles de feu Locher-Blatter, à Grône et Chailly;
Les familles de feu Maurice Biderbost-Blatter, à Sion et Bernex;
Les familles Blatter, à Ulrichen; Lagger, en Amérique; Heldner, à Sion,
ont la profonde douleur de faire part à ses amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Stéphanie Blatter

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, décédée le 12 février 1931, dans sa 75^{me} année, après une longue et pénible maladie, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Bramois, le dimanche 15 février 1931, à 11 heures.

Priez pour elle!

La famille Coppex, à Sion, les familles parentes et alliées, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

A VENDRE

à proximité de la ville, jolie petite vigne bien située.
S'adr.: bureau du journal.

A LOUER

pour le 1^{er} avril, près gare Sion, appartement 3 chambres et cuisine.
S'adr.: bureau du journal.

A LOUER

deux près à Champsec. S'adr. à M. Kuchler-Pellet, Sion.

A louer

à Sion, pour le 1^{er} mars, un magasin, Place du Midi, maison Delgrande. S'adresser au magasin Henri Delgrande, Sion.

PENSÉE

Où la déviance commence, l'amitié cesse. EPICURÉ.

OVOMALTINE

La baisse des prix de l'Ovomaltine met notre fortifiant à la portée de nouveaux milieux qui, jusqu'ici, pour des raisons d'ordre financier, n'avaient pas pu se l'offrir ou n'en usaient que d'une manière insuffisante.

Un bon fortifiant, sous une forme la plus concentrée, doit posséder une haute valeur substantielle et pouvoir être assimilé facilement par l'organisme. L'Ovomaltine réunit précisément ces propriétés. En plus de cela, elle renferme les éléments nutritifs essentiels exactement dans les proportions exigées par le corps. Et puis, elle est riche en ferments digestifs et en vitamines.

A tous les fidèles amis de l'Ovomaltine qui ont profité de la baisse des prix pour nous exprimer leur satisfaction, nous disons chaleureusement merci.

Nouveaux prix: Fr. 2.— la boîte de 250 gr.
Fr. 3.60 la boîte de 500 gr.

Dr A. WANDER S. A., BERNE

Collège Maria HILF - Schwyz

Institut des Evêques de Coire, Saint-Gall et Bâle
GYMNASÉ - ÉCOLE TECHNIQUE - ÉCOLE COMMERCIALE
Cours préparatoire spécial — s'ouvrant après Pâques et en octobre — pour les élèves de langue française désirant apprendre l'allemand.
Pour tous renseignements, s'adresser au Recteur.

Hotel de la Paix - Sion

SAMEDI le 14 FEVRIER 1931

Grande Soirée

de la CHORALE SEDUNOISE

CONCERT BAL

Concours de ski

organisé par le Ski-Club de Veysonnaz

DIMANCHE 15 FEVRIER 1931

Course de fond annuelle

Nombreux et beaux prix

Coffre-fort

On achèterait d'occasion solide coffre-fort incombustible. Adresser offres: C. M. A. poste restante, Sion.

Appartement

5 chambres, terrasse, dépendances, à louer pour le 1^{er} avril. S'adresser à M.

A vendre

un taurillon primé de 12 mois, race d'Hérens. S'adresser à Jn-Jos. Pitteloud, aux Agettes.

A vendre

jardin sis au Champ de tabac de 810 m². S'adresser: Famille Schmelzbach.

On demande pour Berne un

JEUNE HOMME

de 15 à 16 ans, sérieux et de bonne volonté pour faire les courses. Nourri et logé chez le patron. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. S'adresser à Schär, boulangerie, Muesmattstrasse 37, à Berne.

A remettre à Genève

Cafés-Brasseries au centre de la ville. Remise de 12 à 40,000.

Boulangerie - Pâtisserie

production de 30 à 50 sacs. Reprise de 25 à 40,000.

Diverses pensions

Remise de 5 à 10,000. Agence LINO, Rue de la

